



Grâce à une séance dynamique, Au bas de l'échelle, groupe populaire pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs non syndiqués, permettra aux personnes qui participent à vos ateliers, stages ou formations, de prévenir les problèmes au travail et de connaître leurs droits !

SÉANCES DE FORMATION SUR LES LOIS DU TRAVAIL

- Durée :**
- 3 heures (peut être réduite à 2 heures minimum selon vos besoins) **le jour, le soir ou la fin de semaine.**
 - Une séance plus courte, adaptée aux personnes analphabètes ou peu scolarisées ou aux jeunes de niveau secondaire, peut aussi être offerte.
- Contenu :**
- Brève présentation d'Au bas de l'échelle : ses services et ses actions.
 - *Loi sur les normes du travail* (le salaire minimum, le bulletin de paye, les heures supplémentaires, les congés, le harcèlement psychologique au travail, la fin du contrat de travail, le congédiement injuste, les recours si l'employeur ne respecte pas la loi).
- Forme :**
- La présentation se veut interactive (questions-réponses, jeu-test). Sont à l'ordre du jour, des exemples concrets et des exercices. Vous devez alors fournir l'équipement nécessaire (portable, projecteur et écran ou mur blanc). Un tableau pour écrire est nécessaire pour chaque formation.
- Pour qui ? :**
- Pour les personnes qui veulent mieux connaître leurs droits. Un minimum de 8 personnes est exigé.
- Matériel :**
- Jeu-test évaluant votre connaissance de la *Loi sur les normes du travail*
 - Document de 24 pages : *La Loi sur les normes du travail* en bref
 - Exemple de bulletin de paye
- Comment procéder :**
- Téléphoner, si possible, au moins 3 semaines à l'avance, pour fixer la date et déterminer vos besoins spécifiques au **(514) 270-7863 (ligne interne)**.
- Coût :**
- Une contribution couvrant les frais de 135 \$ par séance (incluant les documents). Un minimum de 80 \$ est accepté pour les groupes ayant moins de moyens.
 - Les frais de déplacement au tarif autobus ou à 0,45 \$ le KM pour l'extérieur de Montréal. Le temps de déplacement excédant une heure aller-retour à 20 \$ l'heure.
 - En cas d'annulation à moins de 24 heures d'avis, nous demandons le remboursement des coûts occasionnés pour l'organisme.
 - La séance sera annulée si moins de trois personnes sont présentes 20 minutes après l'heure prévue pour la formation. Dans ce cas, nous demandons le remboursement des coûts occasionnés, soit 35 \$ l'heure pour le temps prévu pour la séance.
- Langue:**
- Disponible en français et anglais. Pour les groupes de francisation un niveau 3 est OBLIGATOIRE.
- Notes:**
- Veuillez noter qu'Au bas de l'échelle, demande aux groupes d'être ponctuels, assurer une présence d'animation et de présenter les personnes formatrices. Le respect est de mise lors des formations (ex. fermeture des téléphones cellulaires).

Au bas de l'échelle

6839A, rue Drolet, bureau 305 Montréal (Québec) H2S 2T1

Téléphone: (514) 270-7878 - Télécopieur: (514) 270-7726 - Courriel: abe@aubasdelechelle.ca